

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

COMITÉ NATIONAL DE DESARMEMENT,
DE DÉMOBILISATION ET
DE RÉINTÉGRATION

NDDRC



CNDDR

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

NATIONAL DISARMAMENT,
DEMOBILIZATION AND
REINTEGRATION COMMITTEE

DECISION N°025/CN/CNDDR/ DU 04/08/2026 DU COORDONNATEUR NATIONAL
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU COMITE DE DESARMEMENT, DE
DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION,

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;
Vu le Décret N°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/742 du 04 décembre 2018 portant nomination de Monsieur FAI YENGO FRANCIS Coordonnateur National du CNDDR du Cameroun ;
Vu l'arrêté en vigueur les cahiers des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures en vigueur;
Vu la Circulaire N°0001877/C/MNFI du 31 décembre 2025, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026;
Vu La demande de cotation N° 019/MO/DC/CIPM/2026 du 07 juillet 2026, pour l'acquisition du matériel de maçonnerie au Centre Régional DDR du Sud-Ouest.
Vu la proposition d'attribution N°025/PAM/CIPM/CNDDR/2026, en date du 04 aout 2026, du Président de la Commission Interne de Passation des marchés Publics du CNDDR,

DECIDE :

Article 1^{er} : acquisition du matériel de maçonnerie au Centre Régional DDR du Sud-Ouest. Ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
LOT	DEMANDE DE COTATION	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
1	N°019/MO/DC/CIPM/2026 du 07 juillet 2026	TCM SARL	13 308 300	RETENUE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/YDE
- CIPM/CNDDR
- TCM SARL
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE.

Yaoundé le,

04 AOUT 2026

Francis FAI-YENGO